

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

“Aime Dieu et



va ton chemin.”

Bulletin de l'Union-Allet

VOL. VIII.

MONTRÉAL, SEPT. 1881.

Nos. 10 ET 11

SOMMAIRE.

- | | |
|---|-------------------------------|
| 1. PROTESTATIONS DES ZOUAVES PONTIFICAUX contre les insultes faites aux dépouilles de Pie IX. | 5. LE DEPART DU PAPE. |
| 2. L'EDUCATION AU CANADA. | 6. NOTRE CAMARADE ARTISTE. |
| 3. LEON XIII ET LES DROITS DE L'EGLISE, EN MATIERE D'EDUCATION. | 7. LE JOURNALISME CATHOLIQUE. |
| 4. LE PREMIER ZOUAVE PONTIFICAL. | 8. MGR DE SEGUR. |
| | 9. PELERINAGES. |
| | 10. NOUVELLES ETRANGERES. |

Protestation des Zouaves Pontificaux contre les insultes faites aux dépouilles de Pie IX.

Les Zouaves Pontificaux ont fait parvenir à S. S. Léon XIII l'énergique protestation suivante :

Séance du Comité de Régie de l'Union Allet, tenue le dixième jour de Septembre, 1881, à Montréal, Canada.

Présidence du Dr. Alphonse Piché, M. D.

Officiers présents: Les Chevaliers Alfred Larocque, Gustave Drolet, Alfred Prendergast, C. A. Vallée, MM. B. A. T. de Montigny, Napoléon Renaud, Evariste Dupré, Nap. Archambault, Lucien Forget et J. G. McGown.

Proposé par M. B. A. T. de Montigny, secondé par tous les officiers présents, et résolu unanimement.

“ Que les Zouaves Pontificaux Canadiens saisissent l'occasion de leur première réunion, après la vacance, pour protester hautement contre les barbares insultes dont les restes de l'immortel Pie IX ont été l'objet de la part de hordes que l'enfer seul a pu faire rugir à la vue de ces dépouilles bénies.

“ Que cette protestation soit adressée à Sa Grandeur Monseigneur Bourget, Archevêque de Martianopolis, maintenant à Rome, dont l'amour pour la Sainte Eglise nous a dirigés à la défense de la Papauté, et dont les paroles seules pourront exprimer à Sa Sainteté, Léon XIII, la profondeur de notre indignation et l'assurer de la grandeur du dévouement des Zouaves Pontificaux du Canada, au Trône Pontifical, qui trouvera toujours leurs cœurs et

leurs bras attentifs au premier rappel sous les drapeaux de la religion.

“ Qu'en faisant cette protestation et rendant cet hommage, les Zouaves Pontificaux Canadiens représentent, ils en sont sûrs, les sentiments des catholiques de leur pays.

J. G. McGown,
Secrétaire de l'U. A.

A SA GRANDEUR MGR BOURGET,
Archevêque de Martianopolis,
Rome.

MONSEIGNEUR,

Vos Zouaves Pontificaux ont cru devoir profiter de l'heureuse coïncidence de votre présence à Rome pour rendre plus énergique leurs protestations contre les basses insultes faites aux restes vénérés de Notre Bien aimé Père Pie IX, en les présentant par les mains de Votre Grandeur à Sa Sainteté Léon XIII.

Confiants dans la paternelle sollicitude que vous avez toujours témoignée aux Zouaves Pontificaux Canadiens nous vous prions, Votre Grandeur, de vouloir bien accéder à notre demande et de déposer les résolutions ci-inclues aux pieds de Sa Sainteté Léon XIII, ainsi que l'assurance de notre dévouement inaltérable à la Chaire de Pierre.

J. G. McGown,
Secrétaire de l'U. A.

L'Education au Canada.

(Extrait du *Journal des Trois-Rivières.*)

Il n'est pas nécessaire, ce me semble, d'être doué d'un talent bien extraordinaire d'observation pour apercevoir où tendent les longs et fréquents écrits sur l'éducation qu'on étale aujourd'hui sous nos yeux dans certaines feuilles.

Tandis que l'on garde le silence sur nos écoles de Frères et de Religieuses et sur nos grandes institutions religieuses et ecclésiastiques, ou que, tout au plus, on rencontre ça et là sur ces maisons quelque modeste *communiqué*, il n'est pas rare de voir, à propos des écoles dites *laïques*, de longs et très élogieux compléments publiés comme *articles de fond*, forcés réclames en faveur de l'éducation "pratique" et des méthodes "modernes," quelques fois même des attaques mal déguisées contre les collèges qui "bourrent la jeunesse de grec et de latin." Tout cela ne laisse point que d'être significatif.

Les dangers que court le pays au sujet de l'éducation, sont graves et nombreux. Il y a parmi nous, on ne saurait le nier, des tendances fausses, alarmantes en éducation, qu'il importe souverainement de signaler avec franchise et de contrecarrer avec énergie. Ce serait peu de ne point les favoriser, il faut les combattre ouvertement, avec vigueur et persévérance, comme tout homme de cœur doit combattre ce qui tend directement et nécessairement à la ruine intellectuelle et morale de sa race, à l'abaissement des intelligences et des caractères, à l'amoindrissement de la foi et de la vraie liberté.

Le zèle que l'on déploie quelque part, depuis assez longtemps, pour nous lancer dans le mouvement révolutionnaire et maçonnique, nous fait prévoir que les partisans de Jules Ferry sont à l'œuvre; ils réussiront infailliblement et plus vite qu'on ne pense à faire prévaloir de plus en plus les idées fausses, à implanter au milieu de nous un système d'éducation dangereux, anti-chrétien, à corrompre chez les maîtres et bientôt par le moyen des maîtres, chez nos enfants les vraies notions, les principes les plus incontestables concernant les droits de l'Eglise en matière d'éducation, finalement à nous faire tous rouler dans l'abîme... *si nous voulons seulement nous croiser les bras et laisser faire.*

A la vue de ces tendances qui se manifestent tous les jours, dans nos lois, dans certains journaux, dans plusieurs institutions, chez plusieurs hommes importants, il est à propos de citer quelques extraits des lettres Encycliques de Sa Sainteté Léon XIII.

Léon XIII et les droits de l'Eglise en matière d'Education.

On n'a pas oublié sans doute l'admirable *Lettre Encyclique* de N. S. P. Léon XIII, annonçant un *Jubilé* extraordinaire, le 12 mars dernier.

Le Souverain Pontife y rappelle d'abord d'une manière générale les persécutions auxquelles la sainte Eglise de Dieu est en butte aujourd'hui; puis Il signale au monde

chrétien les deux formes ordinaires sous lesquelles s'exercent ces persécutions de nos jours. Les ennemis de l'Eglise s'acharnent surtout à ruiner la chaire de Pierre, s'il était possible, et à nier les droits de l'Eglise dans l'enseignement chrétien.

Voici les paroles du St-Père sur ce dernier point :

" Sans aucun égard pour ce pouvoir d'enseigner qui réside dans le Pontife Romain, ils (les ennemis de l'Eglise) écartent Notre autorité de l'instruction même de la jeunesse, et s'il Nous est permis—ce qui n'est interdit à aucun particulier—d'ouvrir à nos frais des écoles pour l'instruction de la jeunesse, la violence et la rigueur des lois civiles font invasion jusque dans ces écoles. Nous sommes d'autant plus vivement ému d'un si funeste spectacle que Nous n'avons pas les moyens suffisants de subvenir, autant que Nous le souhaiterions, à tant de maux. En effet, Nous sommes vraiment plus sous le pouvoir de nos ennemis que Nous ne Nous appartenons, et l'usage même de cette liberté qu'on Nous concède n'a pas un fondement certain de durée et de stabilité, puisque le bon plaisir d'un autre peut Nous l'enlever ou l'amoindrir.

" Cependant, il est manifeste, d'après une expérience quotidienne, que la contagion du mal gagne de plus en plus dans le reste du corps de l'Etat chrétien et s'étend à un grand nombre d'hommes. Car les peuples séparés de l'Eglise tombent chaque jour dans des calamités plus grandes; et du moment que la foi catholique est éteinte ou affaiblie, la porte est ouverte au dévergondage des idées et à la curiosité malsaine des nouveautés. Lorsqu'on a méprisé le très grand et très noble pouvoir de celui qui tient la place de Dieu sur la terre, il est évident qu'il ne reste dans l'autorité des hommes aucun frein assez fort pour retenir les esprits indomptés des rebelles ou pour réprimer, dans la multitude, l'ardeur d'une liberté en démence. Aussi la société civile, bien qu'elle ait déjà subi de grandes calamités, est-elle épouventée par la perspective de périls plus grands encore. C'est pourquoi il est nécessaire que l'Eglise, pour repousser les efforts de ses ennemis et accomplir sa charge au profit de tous, travaille et combatte beaucoup. Mais dans ce combat violent et varié, où il s'agit de la gloire divine et où l'on se bat pour le salut éternel des âmes, toute la valeur et toute l'habileté de l'homme seraient vaines si l'on n'était aidé par les secours célestes appropriés aux temps."

N. Très S. Père Léon XIII publiait une Constitution Apostolique le 8 mai de cette année, afin de régler certains points controversés entre les Evêques et les Missionnaires réguliers d'Angleterre et d'Ecosse. On nous a signalé ce très grave document comme un chef-d'œuvre, comme un écrit qui jette dans l'étonnement et l'admiration les hommes les plus versés dans les sciences sacrées, tant il renferme à la fois de savoir profond, de lucidité parfaite, de sagesse et de noble simplicité.

Parlant des écoles qui ont été appelées écoles "élémentaires," "primaires" ou "populaires"—du peuple, le Souverain Pontife déclare que :

" La charge d'y enseigner est un ministère des plus

“ sacrés : *sanctissimum docendi ministerium* ; et que les écoles dont il s'agit se rangent tout à côté des lieux de piété.

“ Leur nom même indique leur but ; elles ont été fondées pour apprendre à la jeunesse les premiers éléments des lettres et les premières vérités de la foi, ainsi que les préceptes de la morale : éducation nécessaire en tout temps, en tout lieu, dans tous les états, et qui a autant d'influence sur le salut de l'humanité entière que sur le salut de chaque individu. C'est, en effet, de l'éducation reçue dans l'enfance que dépend le plus souvent la conduite qu'on tient pendant le reste de la vie.

“ Aussi Pie IX a-t-il montré sagement dans les lignes suivantes ce qu'on doit avant tout demander aux maîtres de ces écoles :—Dans ces écoles, dit-il, il faut que tous les enfants des classes populaires reçoivent, même dès la plus tendre enfance, une connaissance sérieuse des mystères et des commandements de notre très sainte religion, et soient formés avec soin à la piété, à l'honnêteté des mœurs, à la vie chrétienne comme à la vie civile ; dans ces écoles, c'est surtout l'étude de la religion qui doit dominer et tenir le premier rang dans l'éducation, de telle sorte que les autres connaissances que la jeunesse y reçoit paraissent n'être que des accessoires.” (*Epist. ad. Archiep. Friburg. 14 Julii, 1864.*)

“ Tout le monde comprend que l'éducation des enfants ainsi entendue doit être du nombre des devoirs imposés à l'Evêque et que les écoles en question, dans les villes les plus peuplées et dans les petites bourgades, comptent parmi les œuvres dont la direction appartient à l'administration diocésaine.

“ D'ailleurs, ce que la raison affirme, l'histoire le met dans une très vive lumière.

“ Il n'est, en effet, aucune époque où ne se soit particulièrement manifesté le soin des conciles à établir et à protéger ces écoles, à propos desquels ils ont pris de sages décisions.

“ On voit dans leurs décrets qu'ils recommandent aux Evêques de les rassurer et de leur donner tant d'extension dans les villes et dans les bourgs (*Synod. I, Provincial. Camerac. tit.—de scholis—cap.*), et d'y donner aux enfants une éducation autant que possible gratuite. (*Synod. Namurcen. an. 1604, tit. 2, cap. 1.*)

“ De l'autorité des mêmes conciles sont émanées des lois exigeant que les élèves donnassent le meilleur de leur esprit à la religion et à la piété (*Synod. Antuerpien. sub. Mirco, tit. 9, cap. 3*), énumérant les qualités et les connaissances que devaient posséder les maîtres (*Synod. Cameracen, an. 1550*), et leur demandant un serment conforme à la profession de foi catholique (*Synod. II, Prov. Mechlin., tit. 1, cap. 3*) ; enfin on institua des inspecteurs chargés de visiter les écoles et d'examiner s'ils trouvaient aucun vice ou incommodité d'organisation, et si aucune infraction n'était faite aux règles imposées par les lois diocésaines. (*Synod. II. provin. Mechlin., tit. 20, cap. 4.—Synod. provin. pragen., an. 1860, tit. 2, cap. 7.*)

“ En outre, comme les Pères des conciles comprenaient bien le ministère pastoral confié aux curés, ils leur attribuèrent un rôle important dans les écoles des en-

“ fants, charge qui s'accorde parfaitement avec celle de la direction des âmes.

“ Il fut donc décidé que dans chaque paroisse, on établirait des écoles pour les enfants (*Synod. Valens. an. 529, can. 1.—Synod. Nannet. cap. 3.—Synod. Burdigal. 1583 tit. 27*), écoles qui reçurent le nom de paroissiales (*Synod. I. Prov. Mechlin. tit.—de scholis,—cap. 2.—Synod. provin. Colocen. an. 1863, tit. 6.—Synod. Provin. apud Maynooth. an. 1875,*) on pria les curés de prendre soin de l'éducation et de s'adjoindre le secours de maîtres et de maîtresses, (*Synod. Nannet. sup. cit.—Synod. Antwerp. sup. cit.—Synod. Prov. Burdig., 1850 tit. 6 cap. 3.*) on leur donna aussi la tâche de gouverner ces écoles et d'apporter à cette œuvre tout le zèle possible (*Synod. Prov. Vienn., 1858, tit. 6, cap. 8—Synod. Prov. Ultraject, 1865., tit. 3. cap. 2.*) s'ils n'accomplissent pas tout cela intégralement et selon leur promesse, ils sont accusés d'avoir manqué à leur devoir (*Synod. prov. Colocen., 1863, tit. 6, cap. 5.—Synod. prov. Colonien., 1860, tit. 2, cap. 23.—Synod. prov. Ultraject. 1863, tit. 9 cap. 5*) et on juge qu'ils ont mérité “ une raprimande de l'Evêque.” (*Synod. I. prov. Cameracen. tit.—de scholis,—cap. 2.*)

Le premier zouave pontifical.

Nous sommes fiers de reproduire de “ l'Association Catholique,” revue publiée à Paris par M. le Comte de Segur-Lamoignon, les paroles flatteuses suivantes à l'adresse de notre premier zouave pontifical canadien ; ce témoignage mérité est donné à l'ex-président de l'Union Allet, à propos de ceux qui ont combattu le mal révolutionnaire au Canada.

“ Rendons ici un hommage tout particulier à un de ces vaillants, B. A. Testard de Montigny, avocat intègre, autant que modeste, auteur d'ouvrages remarquables de jurisprudence et de droit, gentilhomme accompli et premier zouave pontifical du Canada. Il a ainsi consacré à la défense de la justice et de la vérité son bras, sa vie, sa plume, son intelligence et son cœur, et c'est en grande partie à l'initiative de son noble exemple qu'il faut rapporter cet enrôlement volontaire de la jeunesse canadienne dans la petite armée du Souverain Pontife qui, pendant dix années, a formé la véritable représentation de la fidélité et du sacrifice des nations chrétiennes auprès du trône auguste de Pie IX.”

Le départ du Pape.

Une grosse nouvelle vient d'être jetée dans le monde et y soulever aussitôt une émotion universelle.

Des lettres, des journaux d'Italie ont brusquement annoncé que le Pape serait à la veille de quitter Rome pour aller chercher ailleurs l'indépendance et la sécurité que les murs du Vatican ont cessé de lui offrir, et l'on a même cité les pays, les rivages où l'auguste exilé songerait à transférer momentanément le Saint-Siège.

Qu'y a-t-il de vrai dans ces rumeurs, accueillies des uns, démenties par les autres, et qui causent partout aux consciences catholiques une anxiété profonde ?

Pour le découvrir, il suffit de se rendre un compte exact de la situation et des derniers événements dont la Ville Eternelle a été le théâtre.

Quand on se rappelle les désordres scandaleux dont la translation des cendres de Pie IX a été l'occasion, ce pieux cortège assailli et frappé dans la nuit, ces bandes ignobles qui arrachaient de sa voiture le neveu de Léon XIII en le menaçant de mort, et qui se ruaient sur le cercueil du Pape défunt pour le jeter au Tibre ; quand on lit toutes les violences débitées au meeting du 7 août pour exiger l'abrogation de la loi des garanties, on comprend à quelle extrémité se trouve actuellement réduit le Souverain-Pontife.

Il y a vingt-deux ans, on attaquait son pouvoir temporel en lui enlevant une à une toutes ses provinces, et, depuis, le cercle s'est rétréci peu à peu, jusqu'à l'enceinte de Rome, jusqu'à une seule rive, enfin jusqu'au palais et au jardin d'une brochure célèbre.

Aujourd'hui, ces quatre murs même lui sont disputés, et de sa fenêtre bloquée il voit l'émeute organiser, devant une police impassible, l'assaut de son dernier abri.

Comment s'étonner qu'acculé à une situation pareille, Léon XIII ait en la pensée de soustraire la Papauté aux outrages et aux périls qui la menacent ? Comment s'étonner qu'il ait pu s'adresser aux gouvernements européens pour leur signaler un état de choses dont ont le droit de s'émouvoir tous leurs sujets catholiques ?

C'est le contraire qui aurait lieu de surprendre, et le Souverain-Pontife aurait oublié ses devoirs les plus sacrés en ne se préoccupant pas des moyens humains de garantir le libre exercice de sa mission dans le monde.

.

On connaît cette fameuse loi des garanties, édictée par la Chambre italienne au commencement de 1871, approuvée par le Sénat et sanctionnée par Victor-Emmanuel au mois de mai suivant, et aux termes de laquelle le Pape, déclaré inviolable, garde le caractère d'un souverain, avec l'indépendance la plus absolue dans le palais du vatican neutralisé. Le but hypocrite de la loi a été de rassurer le clergé et les catholiques du globe sur la situation du chef spirituel de leur foi, et pour mieux sauver les apparences, un des articles a stipulé en faveur du Pape une dotation annuelle de trois millions.

Jamais le Pape, est-il besoin de le dire, n'a reconnu cette convention inique. Jamais il n'a accepté l'espèce de pension qu'un gouvernement spoliateur offrait de lui servir. Mais l'Italie n'en devait pas moins à son honneur de l'observer, et, après avoir dépouillé le Pape de tout élément temporel, elle avait un intérêt puissant à démontrer, par l'entière liberté de son action et les égards prodigués à sa personne, que le nouvel état de choses ne portait aucune atteinte aux prérogatives nécessaires du chef de la catholicité.

Mais on sait à quoi l'expérience a abouti ; la prétendue loi des garanties a été foulée aux pieds en dix occasions par celui qui l'avait faite, et aujourd'hui, le parti radical en exige impérieusement l'abolition.

De là, le meeting du 7 août, où les outrages les plus

odieux ont été jetés à la face d'un vieillard auguste et désarmé, où l'on a lu un télégramme de Garibaldi demandant la suppression des garanties "et de celui qui est garanti," où la tourbe révolutionnaire, après avoir proclamé la Papauté et l'unité de l'Italie inconciliables, a réclamé, par le vote d'une adresse, l'expulsion de la Papauté et la confiscation de tous les palais apostoliques !

Quelle attitude a eue le gouvernement italien devant ces excès et ces menaces ? Non-seulement il a tout laissé faire, mais il est permis de le soupçonner d'une complicité plus intime encore.

On sait qu'au delà des monts aucune émeute, aucun coup de main ne se produit sans le concours secret du gouvernement. Les prudents Italiens ne se risquent dans l'aventure qu'avec la certitude de n'y rencontrer aucun péril. Depuis vingt ans, toutes les expéditions, tous les mouvements ont été ainsi dirigés dans l'ombre par le pouvoir, et nous avons à ce sujet les aveux les plus édifiants des acteurs eux mêmes. C'est bien dans la péninsule que pourrait surtout s'appliquer ce mot célèbre d'un de nos pamphlétaires : "L'insurrection est reculée, parce que le travail n'est pas achevé à la préfecture de police."

Dès lors, que penser des événements de Rome et de l'incroyable licence accordée à la plèbe par un gouvernement prévenu de ce qui allait se passer ? Comment le Souverain-Pontife ne s'inquiéterait-il pas de se voir ainsi cerné par une émeute que semblent protéger les baïonnettes italiennes ? Et si le gouvernement du roi Humbert est véritablement impuissant à réprimer de tels désordres, à conjurer de tels dangers, la situation n'apparaît-elle pas plus grave et plus alarmante encore ?

Complicité ou impuissance, c'est donc là le dilemme, et, dans les deux cas, l'indépendance du Pape, sa liberté d'action, sa sécurité personnelle ne sont plus qu'un leurre. Il est au Vatican dans la position de Louis XVI aux Tuileries à la veille du 10 août—Doit-il attendre le Temple, et le reste ?

.

Il n'y semble pas résigné, et le ferme langage qu'il vient de faire entendre en deux occasions solennelles paraît même indiquer des résolutions toutes contraires. Léon XIII a pris le monde à témoin "de la sécurité qui lui reste à Rome," et après avoir invinciblement établi qu'il ne peut plus être "que prisonnier au Vatican," il a proclamé qu'il ne reculerait "devant aucune difficulté, aucun sacrifice, pour assurer les moyens les plus efficaces de défendre les droits et la majesté du siège apostolique."

Que tenterait-il dans ce but suprême ? Bien des bruits circulent—mais il n'est pas téméraire de penser qu'avant de s'arrêter au parti définitif de quitter Rome, le Pape a dû appeler la plus sérieuse attention des gouvernements sur l'extrémité à laquelle il est réduit ; car la question n'est pas simplement italienne ; elle a un caractère international, une portée universelle, puisqu'elle intéresse la paix morale de tous les catholiques, et, par suite, l'ordre et le repos de tous les Etats.

N'avons-nous pas vu déjà des démonstrations caractéristiques dans ce sens ? Non seulement le haut clergé de France, d'Espagne, de Belgique, d'Italie, d'Autriche ont

élevé la voix ; mais en Angleterre, un parti catholique aussi nombreux que puissant, et dont le gouvernement de la Reine ne saurait méconnaître les intérêts, a protesté avec indignation, et ceux de ses membres qui siègent au Parlement viennent de signer une adresse au Pape, où ils déclarent prêts à se donner tout leur appui moral et matériel aux efforts que tenteront les pays chrétiens pour assurer l'indépendance et la sécurité du Saint-Père.

N'est-ce pas là un témoignage expressif, et ne met-il pas en vive lumière le caractère universel et supérieur de la question qui se débat ?

Si cette question n'est pas simplement une affaire d'ordre intérieur pour l'Italie, mais intéresse tous les gouvernements et tous les trônes en touchant à la paix morale de tous les sujets catholiques, il n'est pas invraisemblable de supposer que des observations seront présentées aux ministres du roi Humbert, sur la nécessité de maintenir au Pape les garanties de l'indépendance et de la souveraineté, de maintenir au Pape les garanties de l'indépendance et de la souveraineté que l'Europe lui a solennellement reconnues.

Ces observations seront-elles écoutées ? Le gouvernement italien veut-il sincèrement, peut-il efficacement créer au Pape une situation qui sauvegarde d'une façon digne et durable l'exercice incontesté de ses droits souverains ?

Pour parler franchement, il est difficile de le croire, et dès lors, on en arrive au parti suprême et douloureux que pressent l'opinion publique : celui de quitter Rome pour aller tristement chercher un abri sur un sol moins livré aux entreprises révolutionnaires.

Sous quel ciel, vers quel rivage la Papauté chassée du tombeau des Apôtres ira-t-elle fixer son exil ? A d'autres époques, les refuges, aussi dévoués que magnifiques, ne lui eussent pas manqué, mais, en nos jours d'orage, peu de pays sauraient lui offrir une hospitalité sûre et respectée.

La Bavière ? C'est l'Allemagne, avec toutes ses difficultés et sa guerre religieuse, à demi-assoupie seulement.

La Suisse catholique ? C'est un asile précaire, avec la menace de troubles et de persécutions.

La Belgique ? Son gouvernement de libérâtes, et sa politique de francs-maçons qui laïcise aussi les écoles après avoir supprimé la légation du Saint-Siège, ne permet pas d'y penser.

La croyante Espagne ? Elle est bien changée, et malgré les nobles sentiments de son jeune roi, c'est encore l'instabilité, sans garantie sérieuse d'un lendemain.

Monaco, avec son ciel doux ? Peut-on loger le Pape dans un Casino et préparer le Conclave dans une maison de jeu !

L'immense difficulté de trouver en Europe, pour la Papauté en exil, une hospitalité digne de son caractère et de sa mission, prouve bien qu'elle n'a véritablement d'autre place qu'à Rome, le siège de ses traditions glorieuses et le centre lumineux du monde.

Mais, puisque la révolution l'en expulse, où peut-elle transporter le gouvernement de l'Eglise avec son collège des cardinaux, sa Secrétairerie d'Etat, sa chancellerie, ses congrégations diverses et tout le vaste personnel que nécessitent d'incessantes relations avec douze cents évêques

et deux cent millions de catholiques disséminés dans le monde entier ?

En 1848, après l'assassinat de Rossi sur les marches du palais de la Consulte, le général Cavaignac fit offrir à Pie IX l'hospitalité de la France. Elle était républicaine alors et gouvernée par un républicain loyal et indiscuté ; mais elle ne chassait pas les prêtres et les religieuses, elle n'arrachait pas le crucifix des salles d'école, elle n'avait pas décrété la guerre à Dieu, à la foi, au vieux droit, à la liberté.

Malgré sa sympathie pour la nation fidèle et généreuse qui allait ordonner, sous le drapeau républicain, une expédition pour relever son trône, Pie IX ne voulut pas quitter le sol italien et préféra l'hospitalité toute voisine de Gaëte,—de ce même Gaëte où la Révolution devait, douze ans plus tard, achever d'abattre une monarchie défendue par un roi chevaleresque et une princesse héroïque.

En 1871, après l'invasion de Rome par l'armée piémontaise et la conquête violente des derniers lambeaux du territoire pontifical, M. Thiers offrit une seconde fois à Pie IX l'hospitalité française, en mettant à sa disposition le château de Pau.

A cette date encore, la France était en République, mais l'homme d'Etat qui la gouvernait, en défendant avec éclat l'indépendance du Saint-Siège contre la politique tortueuse de l'Empire, avait montré qu'il comprenait la grandeur du rôle social de la Papauté, et ce n'est pas lui non plus qui se fût jamais avisé de voir un ennemi dans "le culte qui a bercé la nation et l'a tenue dans ses bras durant douze siècles."

Aujourd'hui, malheureusement tout est changé. La République de M. Thiers, la république du général Cavaignac sont conspuées par leurs successeurs, et ce n'est pas la France de M. Gambetta, la France des électeurs de Belleville et des nouvelles couches qui saura s'inspirer de traditions qu'elle répudie. Cette France-là rappelle les assassins et les incendiaires, mais elle outrage les papes en bannissant leurs ministres pacifiques et bienfaisants !

Ce n'est donc pas la France actuelle qui aura l'honneur d'abriter l'exil de la papauté et ce n'est pas l'œil étroit d'un cyclope qui est capable d'entrevoir l'harmonie morale que présenterait au monde ce tableau d'un pape conciliant et modéré dans le vieux château d'Henri IV !

* * *

A défaut du pays de Charlemagne et de Saint-Louis, la schismatique Angleterre se présente, et c'est, paraît-il, à l'abri de son pavillon que le Saint-Siège irait attendre des temps meilleurs.

C'est l'île de Malte, immortalisée par le souvenir de ses chevaliers, que le Pape aurait choisie pour sa nouvelle résidence.—Il en avait été question déjà dans les dernières années du règne de Pie IX, mais aucune nécessité pressante ne contraignant alors au départ, toute résolution définitive avait été ajournée.

On objecte bien contre le rocher de Malte son isolement au milieu des flots, la difficulté de son accès, la fatigue de la mer imposée à tous les évêques, vieillards pour

le plus grand nombre, qui viennent entretenir le Pape du gouvernement de leurs diocèses.

Ces objections ne sont pas sans valeur, mais que d'avantages les compensent ! Malte est un point central, assuré par sa situation comme par la protection d'un gouvernement fort et durable contre toute entreprise révolutionnaire, sous un ciel clément, avec des palais et des constructions immenses, mis en relation constante avec tous les pays par des lignes de navires à vapeur et des fils télégraphiques, et laissant la Papauté pour ainsi dire en vue de cette Rome sacrée vers laquelle tendront toutes ses aspirations, et de ce dôme de Saint-Pierre sous lequel dorment les représentants de deux forces invincibles : la Foi et l'Espérance !

Déjà, dès 1870, l'Angleterre avait envoyé à Civita-Vecchia une frégate, mouillée à côté de notre *Orenoque*, pour s'y tenir à la disposition du Pape ; et, en même temps, ordre avait été transmis au gouverneur de Malte de recevoir le Souverain Pontife au Palais des Chevaliers, avec les mêmes honneurs que la Reine en personne.

Sans doute, l'ordre vient d'être éventuellement renouvelé, et si Léon XIII aborde à la Cité-Valette, il y sera salué comme un souverain par les canons des vaisseaux et des forts.

C'est que l'Angleterre, toute protestante qu'elle est, se rend bien compte de l'importance politique et sociale de la Papauté, et comprend que d'avoir un Pape sous la main, d'en être le protecteur désintéressé et même bienfaisant, c'est non seulement un titre qu'on acquiert à la reconnaissance des catholiques, mais un redoutable engin de guerre que l'on s'assure contre les Etats qui ont des sujets catholiques,—et surtout des sujets mécontents.

Ah ! que n'ont pas tenté, depuis dix années, certains gouvernements pour entraîner l'Angleterre dans les voies de la persécution religieuse ! C'est qu'ils voulaient l'affaiblir, en la divisant, mais l'Angleterre, qui a une diplomatie traditionnelle, a aussi une politique d'avenir, qui, sans la préserver de toute faute, la prémunit au moins contre les sottises.

Quant au roi Humbert, qui ne comprend pas assez que tous les pouvoirs se tiennent, et qu'après le Pape ce serait inévitablement son tour, je me borne à lui rappeler un souvenir.

Victor Emmanuel qui, jusqu'à la fin de sa vie, n'aurait désiré rien tant que d'être admis en présence de Pie IX, fit un jour supplier le vieux Pontife, par un roi étranger présent à Rome, de daigner le recevoir, fût-ce d'une façon privée, fût-ce même confondu dans la foule. Et il dit à son royal intermédiaire ces paroles textuelles : " Dites bien au Pape, s'il résiste, qu'après moi il n'y aura plus personne, et que ceux qui viendront seront pires que ce que l'on prétend que je suis..."

Que le roi Humbert écoute ces paroles qui sortent de la tombe du Panthéon d'Agrippa, et qu'il prenne garde de vérifier le triste arrêt de son père !

PH. DE GRANDLIEU.

Notre camarade artiste.

Nos amis qui ont vu par le dernier Bulletin la proposition de M. le Chevalier Larocque, secondée par M. de Montigny, touchant la statue de Salaberry, exécutée par notre camarade Hébert, liront avec plaisir les quelques détails suivants, contenus dans la *Minerve* du 31 mars dernier. Nous devons ajouter que Son Excellence le Marquis de Lorne, lors de l'inauguration de ce monument, a félicité cordialement notre ami de son beau succès et il a aussi, en différentes occasions, transmis l'admiration de Son Altesse la Princesse Louise, qui, comme on le sait, a un goût distingué pour les arts.

LA STATUE DE SALABERRY

La statue du colonel de Salaberry, modelée par M. L. P. Hébert, sculpteur, et coulée par M. Hérard, est exposée depuis quelques jours dans la vitrine du magasin de M. Lamontagne, ébéniste, 266 rue Notre-Dame. On sait que cette œuvre est le fruit de souscriptions recueillies dans toute la province par M. J. O. Dion, de Chambly, secrétaire du comité du monument de Salaberry. Elle fait honneur aux artistes comme au zélé organisateur de l'entreprise, et est digne en tous points de l'objet qu'on avait en vue.

La statue est en bronze. Elle est en pied, et mesure deux mètres trente centimètres de hauteur (Salaberry avait cinq pieds neuf pouces) y compris le socle.

Le héros est debout, appuyé sur la jambe gauche. Sa position est celle du militaire au repos. Attitude calme et noble, assurée sans jactance, tel qu'il convient à un héros. Le lion confiant dans sa force. La tête est droite, le regard porté en avant comme contemplant le champ de bataille.

Les deux mains se croisent sur la poignée du sabre dont la pointe repose sur le socle. Le manteau militaire, attaché sur les épaules, est rejeté en arrière, venant se replier sur la bouche d'un canon placé à la gauche.

La tête est nue, comme pour la plupart des statues en pied. On ne voit guère la coiffure, en effet, que dans les statues équestres, comme, par exemple, dans les bas-reliefs, lorsqu'il y a une action quelconque.

Le modèle du buste a été fait d'après le portrait bien connu de Salaberry. C'est M. le colonel de Salaberry, fils du héros de Chateauguay, et qui a toute la stature de son père, qui a posé pour l'ensemble. La ressemblance a été trouvée parfaite par plusieurs vieillards contemporains de Salaberry.

Quant à l'œuvre d'art, elle est aussi déclarée excellente par les meilleurs connaisseurs et par les hommes de l'art même. C'est un superbe ouvrage d'une grande richesse et d'un fini admirable.

M. L. P. Hébert est un sculpteur de grand talent, qui n'en est pas à ses premiers essais. C'est un élève de M. Bourassa, sous la direction de qui il a déjà modelé, outre une statue de Maisonneuve, la grande statue de Notre-Dame de Lourdes, et divers autres ouvrages pour des églises et des édifices publics.

M. Hébert a reçu au commencement de l'automne dernier, du comité du monument de Salaberry, la commande de cette statue, et il avait terminé sa besogne à Noël. Le modèle fut alors livré à M. Hérard, qui à son tour, est maintenant prêt, à livrer l'œuvre parfaite au comité.

Comme on le sait déjà, cette statue est destinée à Chambly, lieu de la dernière résidence et de la mort de Salaberry. C'est à Chambly que sera le principal monument.

Le comité a déjà fait placer, l'été dernier, une plaque commémorative sur la façade de la maison du défunt col. Gogy, à Beauport, lieu de la naissance de Salaberry. Il a aussi résolu de faire poser une pierre à Chateauguay, sur le fameux champ de bataille, théâtre des exploits de trois cents Spartiates canadiens et de leur noble chef.

Le journalisme catholique.

(Suite.)

III.

Maintenant que nous connaissons les devoirs du bon journaliste et les obstacles qui s'opposent à l'avancement de son œuvre, il nous reste à donner les moyens pratiques à employer pour surmonter ces obstacles.

Il est un point qui paraît de peu d'importance, et qui pourtant a bien ses avantages. Je veux parler du format et de l'impression du journal. Quoiqu'il y ait un proverbe qui dit que : " l'habit ne fait pas le moine, " il y en a cependant un autre qui affirme que l'ordre et la propreté prédisposent toujours en faveur de leur auteur. L'expérience de chaque jour nous montre ce qui en est ; en effet, combien de gens disent : Ah ! ce *petit* journal ne doit pas être grand-chose ; et cela suffit, on juge sur l'apparence et on le renvoie. Il en est de même de l'impression ; si le journal est mal imprimé et difficile à lire, on le rejettera de même. Il faut donc que ces deux qualités soient bien observées et que tout soit en harmonie avec le ton du journal.

Le journal catholique, pour qu'il soit bien reçu et qu'il remplisse son objet, doit renfermer tout ce qui peut intéresser les différentes classes de la société parmi lesquelles il est répandu. Il doit être une véritable encyclopédie renfermant toutes les informations requises : revue politique, littéraire, commerciale, agricole, etc. Comme on peut le voir par ce qui se fait très souvent, si le journal ne contient pas les informations nécessaires, on sacrifiera les intérêts religieux aux intérêts matériels et on s'abonnera à une autre feuille où on trouvera ces renseignements, sans s'occuper des conséquences déplorables qui peuvent en résulter.

Le feuilleton est une chose à laquelle on ne prête pas assez d'attention. On se contente de dire que les abonnés le demandent et qu'il est nécessaire au progrès du journal. Je suis d'accord avec vous sur ce point et je sais que la publication d'un feuilleton est devenue presque obligatoire, s'il ne faut pas dire indispensable. Cependant le rédacteur doit se rappeler que dans un journal catholique, tout doit être d'accord. Il doit trouver indigne de faire place dans sa publication à ces romans à sensation, où

toujours on rencontre les mêmes intrigues d'amour dégué et d'enlèvement ; où le vice est préconisé en vertu ; où on trouve ces mille autres scènes qui ne servent qu'à soulever l'imagination des jeunes lecteurs et à les habituer à vivre dans un monde idéal et irréalisable. D'ailleurs il y a un grand nombre de romans catholiques, qui à l'inviolabilité des mœurs joignent les agréments du style. " Fabiola " du cardinal Wiseman, " Le Juif de Vérone " et beaucoup d'autres, ne sont-ils pas en état de rivaliser avec avantage avec tous les romans plus ou moins dangereux d'Alexandre Dumas et consorts ?

Certes, nous venons d'imposer de grandes obligations au journaliste ; mais le public, c'est-à-dire les catholiques ont les leurs aussi. Si d'un côté l'écrivain se dévoue à assurer le bonheur de la société, la société, de son côté, doit le seconder dans ses efforts.

Il est reconnu que dans tous les pays catholiques, les évêques ont beaucoup travaillé au bien-être des peuples, et ont contribué puissamment à l'établissement des grandes institutions nationales. Le journal catholique doit donc en premier lieu obtenir l'encouragement et l'appui des évêques. Lorsqu'ils verront qu'un journal suit fidèlement le programme que l'Église recommande, nous sommes assurés d'avance qu'ils seront les premiers à le soutenir et l'encourager. De cet encouragement dépend pour une grande part le succès du journal. Les autres membres du clergé suivront l'exemple de leurs évêques et apporteront aussi leur contingent.

Tous les catholiques sont tenus aussi de concourir au soutien du bon journal. En premier lieu, en le supportant de leurs contributions, et ensuite en aidant à la rédaction autant qu'il est en leur pouvoir. Nous n'avons qu'à considérer ce que font nos ennemis à ce sujet. Tous fournissent leur part, et le résultat est, qu'une foule de journaux, publications et pamphlets s'impriment tous les jours. Que les catholiques les imitent sur ce point, et bientôt la vérité se répandra rapidement. Au lieu de Bibles que des colporteurs distribuent gratuitement et à profusion, on verra sur la table des habitants de la campagne, de bons livres et de bons journaux. Car, comme le disait un évêque distingué : dans ces jours d'adversité, il faut que chaque catholique se constitue soldat de l'Église et fournisse sa part de travail.

Mais on nous dira : A la campagne, on est trop pauvre pour lire, on ne peut contribuer au soutien du journalisme catholique, faute de fonds. D'abord, c'est une assertion à laquelle je ne croirai jamais, après avoir vu les dépenses extravagantes que font la grande partie des cultivateurs pour les habits et autres objets de luxe qu'ils se procurent. Cependant, admettons pour un instant la possibilité de cet obstacle ; supposons que les habitants de la campagne sont trop pauvres pour payer un abonnement ; n'y a-t-il pas un moyen de surmonter cet obstacle ? Que partout on fasse ce qui se fait en France. Que des associations catholiques se forment, qu'elles fassent appel aux bien disposés, et que les recettes servent à propager les bons journaux parmi les classes pauvres. Je lisais dernièrement dans le " Contemporain " revue mensuelle de Paris, qu'une société de ce genre s'est formée en France, et que mille copies d'une bonne " Revue " furent

distribuées gratuitement parmi les habitants de la campagne, chaque municipalité en recevant dix. Qu'il se forme des sociétés comme celle-là dans chaque pays et les bons principes trouveront un chemin aisé chez tous les catholiques.

Plusieurs seront tentés de dire que les devoirs du journaliste sont impossibles ; qu'entreprendre une telle cause c'est tout simplement se mettre en butte aux objections et aux dérisions de tous les partis. Mais à ceux-là, je répondrai que celui qui s'attend aux honneurs, à la fortune et aux égards, n'est pas fait pour être journaliste ; il n'a pas cette abnégation qui fait le caractère distinctif du vrai journaliste. Le journaliste catholique se mettant à la défense de la vérité est le serviteur de Jésus-Christ. Mais quand a-t-on vu le bon serviteur s'attendre à avoir plus que son maître ? Jésus-Christ n'a-t-il pas été baffoué, mal traité, méprisé de tous ? Et cependant il accomplissait les ordres de son Père. Que le journaliste et l'écrivain travaillent donc avec ardeur à la propagation des saintes doctrines, ne cherchant pas l'approbation des hommes, mais celle de l'Eglise qu'il défend.

La jeunesse surtout doit, par tous les moyens possibles, se fortifier dans la foi et se préparer à "combattre les bons combats du Seigneur." Les sociétés secrètes, les organisations impies, les novateurs de tous genres, tous travaillent à corrompre la jeunesse, s'occupant peu de la vieillesse qui disparaît bien vite. Voyons ce qu'ils disent : on trouve ce qui va suivre dans une instruction secrète envoyée à une de ces sociétés *régénératrices* de notre siècle : "C'est à la jeunesse qu'il faut aller ; c'est elle qu'il faut séduire, elle que nous devons entraîner, sans qu'elle s'en doute, sous nos drapeaux." (La Revol. par Mgr. de Ségur). Allons ! jeunesse chrétienne, parez à l'avance les coups qu'on veut vous porter ; prenez la place qui vous est marquée dans les décrets éternels, et défendez vaillamment votre mère la Sainte Eglise, soit en réfutant les erreurs funestes qui se glissent si rapidement dans la société et y font des victimes nombreuses ; ou bien en soutenant les écrivains qui se font les défenseurs de la religion. Soyez de la milice du Christ, et à l'instar de l'Archange St Michel foudroyant satan, que votre mot d'ordre soit : "Quis ut Deus !" Après avoir combattu en bons soldats, vous aurez la victoire, puisque Dieu lui-même l'assure ; "Ne craignez point, petite troupe, parce qu'il a plu à votre père de vous donner la victoire." L'erreur paraîtra peut-être triompher ; elle ira même jusqu'à remporter des victoires partielles, mais comme le dit parfaitement bien un prélat distingué : "Après le Vendredi Saint, vient toujours le glorieux jour de Pâques." Journalistes catholiques, combattez courageusement ; vous catholiques, soutenez ces vaillants champions de la plus grande et de la plus sainte des causes, et la victoire couronnera vos efforts : "Et jamais les puissances de l'enfer ne prévauront contre l'Eglise."

J. B. H. SAUVÉ.

Monseigneur de Ségur.

[De l'Echo de Fourvière.]

La vie de ce pieux prélat est une mine inépuisable. nous avons déjà cité des pages émouvantes qui faisaient connaître les circonstances de l'épreuve, si vaillamment acceptée, de sa cécité, et donnaient le grand exemple de sa mort.

Nous avons sous les yeux l'oraison funèbre prononcée le 14 juillet, dans l'église de Notre-Dame de Paris, par Mgr Mermillod. L'éminent orateur a élevé à la mémoire de celui qu'il appelle son ami et son frère d'armes, un monument qui contribuera puissamment à la perpétuer.

Mgr de Ségur a répondu aux trois appels que Dieu fait à toute âme : *agir, souffrir et prier*. Agir sans défaillance, avec le plus pur désintéressement de tout amour-propre ; souffrir avec une sérénité constante, sans se plaindre jamais ni des hommes ni des choses ; prier d'une prière soutenue par l'austérité et la pratique joyeuse de la pénitence, n'est-ce pas la trame continue de ses jours ?

Vous vous rappelez cette physionomie ferme et douce, empreinte de vigueur et de paix, ce calme et attirant sourire dans sa résignation ; à travers ses yeux éteints, on devinait une âme vivante, et cette âme voyait.

Quand, enveloppé de son long manteau romain, appuyé sur un bras ami, il traversait les rues de votre bruyante capitale, tous regardaient avec émotion cette apparition suave du recueillement, de la souffrance et de l'apostolat ; un murmure bienveillant répétait autour de lui : "C'est un saint qui passe." Oui, c'est un saint qui a passé, comme son maître, en fuisant le bien.

Il a eu l'insigne privilège d'être loué du haut de la Chaire suprême : Pie IX l'aimait, et Léon XIII a fait écrire de lui : "Sa mort est un vrai désastre pour la société catholique et l'Eglise." A de telles paroles et à de telles tendresses sorties des lèvres et du cœur de deux si grands Pontifes, aux royales louanges qui ont franchi la frontière de l'exil, ne suffirait-il pas d'ajouter les quelques mots d'un saint ? Le curé d'Ars a dit de lui : "*Cet aveugle voit bien clair.*"

Le suffrage populaire fait écho aux voix puissantes de l'autorité et de la sainteté : son pauvre lit d'agonie a été un char de victoire, malgré les difficultés et les angoisses de l'heure présente, la solennité funèbre est un cortège triomphal : les bannières se déploient, les foules accourent, et le cercueil est couvert de fleurs, de larmes, et entouré de la vénération universelle. Le peuple ne se trompe pas, il reconnaît tôt ou tard ses vrais amis : l'humble Sœur Rosalie, l'illustre Père de Ravignan et le Prélat romain obtiennent dans Paris si mobile, mais reconnaissant, des hommages publics et spontanés qui sont les prérogatives des Saints. Leur mort domine les orages et impose même à l'hospitalité le libre passage des étendards chrétiens et de la croix rédemptrice.

Voici un trait charmant de la jeunesse de Gaston de Ségur, lorsque, dans le monde, il s'adonnait aux œuvres de charité qui étaient le prélude de son ministère sacerdotal :

Gaston a bientôt sa place dans les rangs de la milice de

Saint Vincent de Paul; il y rencontre des émules de son ardeur; leur cénacle fut une pépinière de saints. Il mo suffit de nommer Le Frévoit, cet héroïque fondateur des Petits-Frères de Saint-Vincent de Paul, et le P. Olivaint, le grand apôtre et le glorieux martyr. Près de telles ames, le jeune de Ségur s'éleve vite aux cimes du sacrifice; rien ne l'arrête: il se dépouille de ses vêtements pour les pauvres, il multiplie ses prodigalités; son souci est de s'imposer les plus rudes privations et de n'avoir pas même les débris d'une élégance que réclament son nom et sa famille. Les cœurs prédestinés ont toujours eu de ces tendresses précoces pour les malheureux. Saint-Vincent de Paul, enfant, versait la farine paternelle dans les mains du pauvre, et saint-François de Salles y jetait joyeusement les dons de sa mère. Gaston sera leur fidèle imitateur; il est bien destiné à s'imoler et à grandir sous ce double patronage. Et il ne porte pas le bon de pain seulement: au secours matériel, qui est un rayon de bonheur jeté dans l'abri de la souffrance, il ajoute le bon de l'amour de Dieu. Jeune homme, il sent déjà la flamme de l'apostolat. C'est dans les hôpitaux qu'il exercera son action sur les âmes, et à vingt ans à peine, il brise des consciences rebelles un zèle du prêtre et au patient sourire de la sœur de charité.

C'était à l'hôpital Necker. Un jeune poitrinaire se mourait, résistant à toutes les sollicitudes religieuses. Notre apôtre s'approche de lui. La mort était peinte sur le visage du pauvre malade. La face était hâve et d'un blanc jaunâtre; son affreux maigreour donnait à yeux noirs une apparence étrange...

Gaston s'approche de lui, il lui parle avec affection et respect, et le malade semblait lui répondre, par la dureté de son regard: "Je n'ai que faire de vos condoléances; donnez-moi la paix!"

L'étudiant feint de ne pas comprendre ce dur langage et ce silence méprisant. Il multiplie ses tendres instances; mais le mustisme dédaigneux répond aux affusions de son cœur. Soudain, une inspiration vient au pieux visiteur; il se rapproche vivement du malheureux, et lui dit à demi-voix: "Avez-vous fait une bonne première communion?" Cette parole produit sur le mourant l'effet d'une commotion électrique, sa figure change d'expression, et il murmure plutôt qu'il ne dit: "Oui, monsieur;" et deux grosses larmes coulent sur ses joues.

Gaston saisit les mains du malade, et lui dit: "Vous étiez heureux, alors, mon ami; ce bonheur peut revenir encore; le bon Dieu n'a pas changé! N'est-ce pas, vous voulez bien vous confesser?"

—Oui, répond le mourant avec force, et il s'avance pour embrasser son jeune apôtre, qui, tout attendri, conduit cette âme aux joies de la communion et aux espérances du ciel.

N'y a-t-il pas dans cette scène les présages d'un apostolat qui étonnera par ses merveilles? cet étudiant conquérant à Dieu une âme rebelle et faisant d'une salle d'hôpital le premier théâtre de son action, n'est-ce pas le signe caractéristique d'une providentielle vocation?

Nous reproduisons encore, avec le regret d'être obligé de nous borner, le tableau suivant de la mission remplie par Mgr de Ségur au milieu de Paris, et les enseignements pleins d'actualité qui sortent à ce propos de la bouche de l'illustre confesseur de la foi.

Nous nous rappelons tous l'émuvant spectacle de cet aveugle qui montait les degrés de la chaire, conduit par une main amie, et qui, en face de ces assemblées d'enfants, d'ouvriers ou de grands seigneurs, apparaissait comme Moïse, le rayon de feu sur le front, guide des consciences et conducteur des âmes; la vue de ce visage illuminé des rayons intérieurs était à elle seule une prédication puissante, et les âmes subissaient le prestige de la sainteté avant d'être dominées par l'ascendant de la parole.

Les âmes! voilà donc toute l'ambition de son sacerdoce; les éclairer et les convertir était le but de ses prières, de ses mortifications et de ses fatigues. A ce cher et vaillant aveugle, plus qu'à nul autre, s'appliquent les éloges du prophète Isaïe: "Si tu prodigues ton âme à celui qui a faim, si tu remplis de consolation une âme affligée, ta lumière se lèvera dans les ténèbres et les ténèbres seront comme le plein midi."

Oui, ces ténèbres étaient bien le midi des âmes, qui s'ouvraient à lui avec une filiale docilité; ce qu'il obtint de confiance et d'affection dépassa la mesure ordinaire des plus riches influences sacerdotales. Gravez avec moi ce modeste escalier qui mène à sa cellule et à sa chapelle; entrez dans ce sanctuaire, témoin de tant de résurrections spirituelles; voyez ces foules agenouillées, ces enfants, ces pauvres, ces ouvriers, ces étudiants, ces magistrats, ces hommes de plume et d'épée, tous ces affamés de la lumière et du pardon qui, tour à tour, vont s'incliner sous sa main bénissante et puiser près de son cœur le courage du devoir, les secrets de la vie mystique, la fidélité à l'Eglise et les saintes énergies d'un christianisme sans peur et sans mollesse. Au contact intime de son âme, tous sortaient d'un cénacle; et, sur tous les chemins de l'apostolat, de la magistrature, du bureau, de l'armée, de l'industrie, du commerce, et même des assemblées politiques, nous rencontrons les disciples de ce directeur des consciences, de ce labourer spirituel qui a fait croître et fleurir tant de plantes bénies, pour l'honneur de l'Eglise et le service de la France.

Saint Alphonse de Liguori l'a dit: "Dans la chaire ou sème; au confessionnal on moissonne." Jamais Gaston de Ségur ne fit de la tribune sacré un piédestal pour sa gloire et un prétexte pour son repos; il n'en descendit jamais qu'avidé de donner aux consciences la parole plus intime et le Verbe de la réconciliation. Et vous, ses fils nombreux, vous vous pressez dans cette vaste enceinte, presque trop étroite, vous êtes là et vous n'y êtes pas tous, car il y en a sur toutes les routes de la France qui se rappellent avec émotion le souvenir de ces entretiens confidentiels, de ces heures si douces où ses mains affectueuses s'ouvraient pour vous bénir, ses lèvres aimables pour vous pardonner et son cœur si généreux pour vous aimer.

Lorsqu'un évêque austère, bienveillant et infatigable apôtre, est prédestiné de Dieu à gouverner votre Eglise de Paris, lorsqu'il laisse le siège de saint Martin pour s'asseoir sur la chaire épiscopale de saint Denis, chaire souvent empoisonnée du sang de ses pontifes, il doit y avoir dans son âme quelques-unes de ses angoisses qui ont amené des larmes aux yeux du Seigneur contemplant la cité de Sion. Votre ville est en même temps Jérusalem et Babylone, où le bien et le mal s'affirment sans peur; le sacrifices les plus

héroïques et les plus élégantes perversités s'y coudoient sans cesse; là, le monde semble avoir installé le palais de l'esprit étincelant, du bien-être facile et des plus séduisants plaisirs. C'est bien la capitale du naturaliste, où viennent se faire consacrer tous les succès terrestres et toutes les gloires humaines; c'est bien le foyer, d'où rayonnent et se propagent ces merveilleux progrès matériels qui passionnent les peuples modernes. Comment le pontife, chargé de ses destinées spirituelles, donnera-t-il Jésus-Christ à cette Athènes élégante, frivole et sceptique? Dieu y a pourtant ses élus. Saint-Denis ne cesse d'y susciter des bataillons d'apôtres, Sainte Geneviève des vierges fidèles, sainte Clotilde des femmes fortes, et saint Vincent de Paul des ouvriers de la charité.

Sans doute, sur tous les points, il y a des églises, berceaux de la vie surnaturelle et divine; il y a des pasteurs dévoués et de pieux vicaires qui se consomment sans trêve au ministère écrasant de ces vastes paroisses; ils multiplient, sans se décourager, les visites des malades, les catéchismes attrayants, la prédication pastorale, les cérémonies et les pompes du culte; sans doute, il y a encore ces légions religieuses, décimées par la persécution; malgré leurs blessures, ils restent les porteurs ardents de la parole sainte; ils la font retentir des hauteurs de Montmartre aux plus solitaires chapelles. Malgré leurs succès, ces travailleurs du sanctuaire sont en petit nombre devant la moisson toujours blanchissante. Vos archevêques ont applaudi à cette armée de Dieu, à cet apostolat laïque qui fut le devoir de tous les temps, mais qui s'impose plus que jamais à notre siècle et à votre pays.

Ce sera l'immortel honneur de notre époque d'avoir appelé à ce labeur catholique les chrétiens que le baptême élève à un sacerdoce et que la confirmation arme chevaliers du Christ. Saint Pierre n'a-t-il pas dit à tous; "Vous êtes une race choisie, un sacerdoce royal, une nation sainte?" Saint Cyprien définit l'Eglise: "Le peuple joint au prêtre, et le troupeau à son pasteur."

L'abstention égoïste, la molle inertie s'abritent aisément derrière de futiles prétextes; elles laissent à l'Esprit-Saint et au clergé le soin de servir l'Eglise et de sauver les âmes. On se plaît à se décharger de ses devoirs personnels sur la tribu lévitique, comme si la vie n'était pas un combat pour tous, comme si pour tous la vérité et la liberté de l'Eglise n'étaient pas un patrimoine sacré à défendre au prix de ses sueurs et de son sang. Quand le navire de Dieu est secoué par la tempête, tout l'équipage doit apporter son concours à la manœuvre; nul baptisé, prêtre ou laïque, n'a le droit de l'inaction dans l'orage, espérant, comme dit un poète:

Dans un golfe du ciel aborder endormi.

Les triomphes signalés de la foi, ses conquêtes sont attribués à ses plus illustres chefs; mais ne savons-nous pas que souvent aussi les obscurs combattants ont préparé des résultats inattendus, que si le général a la couronne du vainqueur, ce sont les soldats qui ont gagné la bataille?

J'ajouterai avec un grand évêque: "N'y a-t-il pas pour les laïques un profit qu'ils ont tiré des œuvres pour le bien de leur âme et la dignité de leur vie? De là sont sorties de fécondes vocations, sur lesquelles l'Eglise et la société fon-

dent de justes espérances; de là sont nées encore des vertus toujours grandissantes et qui nous ont donné le spectacle d'une perfection laïque pouvant servir de modèle à notre vie sacerdotale."

A l'encontre de ceux qui redoutent cette action, qui s'alarment de quelques impétueuses ardeurs, de quelques témérités inévitables, notre prélat comprenait surtout les devoirs des œuvres, l'union des forces, la puissance de l'association pour la cause de Dieu. Il savait inspirer à la jeunesse cet enthousiasme du bien qui préserve de la passion du mal; il lançait ses disciples dans la mêlée du dévouement; il disciplinait toutes ces viges, qui protègent et étendent dans notre vie sociale le règne adorable du maître et sauveur Jésus-Christ.

Pèlerinages.

Lourdes.—Le pèlerinage de *Notre-Dame du Salut*, en rentrant à Paris, est allé à Notre-Dame des Victoires pour remercier Dieu des bénédictions qui, cette fois encore, lui ont été si généreusement accordées. Le T.-R. P. Picard a retracé, dans une vivante et chaleureuse allocution, les faits si consolants qui ont signalé ce pèlerinage. 176 procès-verbaux de guérisons ont été dressés, et les médecins de Lourdes qui en ont été témoins les déclarent absolument inexplicables.

Voici quelques-uns des faits qui sont portés à notre connaissance par diverses lettres de témoins oculaires:

Mlle Marie Aucher, de Rivière, qui avait obtenu l'année dernière une amélioration très sensible d'une maladie très grave et réputée incurable, est retournée à Lourdes cette année et en est revenue entièrement guérie.

Mlle Marie Martin, de Blairville, qui souffrait depuis sept ans d'une ostéide suppurée et avait subi l'extraction d'un os carié du fémur, long de dix centimètres, il y a deux ans, a laissé à Lourdes sa béquille et sa crochette. Sa plaie est fermée, mais, la jambe étant raccourcie, elle a fait faire à Lourdes un patin, qui lui permet de marcher librement.

Mlle Joséphine Rinveillon, de Tramecourt, avait un cancer au sein. Opérée il y a cinq ans, elle avait été reprise de son mal avec aggravation, l'année suivante. Elle est radicalement guérie.

Mlle Marie Canivet, d'Oisy-le-Vergier, a été guérie d'une tumeur blanche au genou.

Deux aveugles de naissance ont trouvé la lumière. Un borgne a recouvré son œil perdu.

On cite un pauvre moribond de Bordeaux, apporté sur une civière à la piscine, et qui est sortie radicalement guéri, après trois immersions.

Une religieuse, extrémisée dans la piscine, en est sortie guérie également.

Une femme hydropique sort de l'eau miraculeuse tellement désenflée que ses vêtements traînent à terre.

Des paralytiques, des poitrinaires au dernier degré ont retrouvé leur santé d'autrefois.

Un jeune homme avait un pied raccourci. Il entre dans la piscine, et la jambe atrophiée reprend sa longueur normale.

Et quel superbe spectacle que ces hommes de cœur, ces femmes dévouées, portant les plus grands noms de France et servant de brancardiers, d'infirmières, aux plus pauvres malades : soignant sans répugnance les maladies les plus repoussantes, et cette foule prosternée, priant, suppliant la Sainte Vierge, à genoux, les bras en croix !...

Une des guérisons les plus remarquables est la conversion d'un journaliste républicain de Paris, venu à Lourdes pour voir et—il ne s'en cachait pas—pour critiquer tout ce qu'il aurait vu. On fait appel à ses sentiments d'humanité pour aider au transport des malades. Il consent à prendre la courroie des brancardiers, et voilà notre homme amenant à la piscine un pauvre affligé.

La sainte Vierge aussitôt guérit sous ses yeux l'infirmes auquel il venait de prêter le secours de ses bras.

En même temps le journaliste tombe à genoux, en proie à l'émotion la plus vive. Il pleure, il demande un prêtre, confesse qu'il est franc-maçon, adepte de la libre-pensée, qu'il renonce à ses erreurs.

Il s'approche des Sacrements, et, venu pour railler les prétendus miracles opérés par la sainte Vierge, il quitte Lourdes dans les sentiments de la foi la plus sincère.

Mentionnons encore la conversion d'un ministre protestant et de sa femme.

Nous relèverons une guérison particulièrement touchante, celle de Mlle Louise Simon, 138, rue de Grenelle, "atteinte d'amaurose incurable," déclare le docteur Jousset en son certificat. Elle était la protégée de Mgr de Ségur, qui lui avait dit : "Allez à Lourdes ! vous serez guérie."

En arrivant, en passant l'eau de la grotte sur ses yeux, elle a, en effet, recouvré une vue complète, perçante, et n'a jamais vue comme aujourd'hui.

Le pèlerinage lorrain, celui du Var, les 300 hommes du *Paquebot du Nord*, le pèlerinage des campagnes de l'Aude, celui de Tulle, présidé par son Evêque, et celui du Quercy, unis au pèlerinage national, portaient à près de 12,000 le nombre des pèlerins présents à Lourdes du 19 au 24 août.

Nous recevons communication d'une lettre particulière dont nous extrayons les intéressants détails suivants :

"Nous avons été à Lourdes pendant le superbe pèlerinage national ; jamais on n'a rien vu de plus touchant ; plus de 900 malades étaient là, le comité de Paris avait été merveilleusement organisé en toutes choses, on avait fait appel à tous les hommes de cœur qui s'y sont rendus en grand nombre pour transporter les malades et leur donner des soins ; X. y a passé deux jours entiers à porter les brancards, du reste il était en bonne et sainte société. C'était un magnifique spectacle, je vous assure, que de voir tous ces braves jeunes gens, appartenant aux meilleures familles de France, portant des malades avec la bretelle de cuir sur les épaules !"

—Le diocèse d'Arras fait en ce moment un grand pèlerinage à Lourdes. Il a ceci d'extraordinaire, que les pèlerins font le trajet, les uns par terre, les autres par mer. Un grand bateau est parti de Boulogne-sur-Mer, le 16 août, et a dû s'arrêter à Bayonne. Avant le départ, Mgr Lequette, présent à Boulogne, est monté sur le pont du navire pour adresser une allocution aux pèlerins. Au retour le bateau fera station au port de Lorient (Morbihan), afin que les pèlerins puissent aller à Sainte-Anne d'Auray : puis, après avoir doublé le cap Finistère, il s'arrêtera au port de Granville (Manche), pour que les pèlerins puissent monter au mont Saint-Michel.

A la station de Lorient, un certain nombre de pèlerins prendront la voie de terre pour visiter Notre-Dame de Pontmain, et iront ensuite rejoindre leurs compagnons à Granville.

Fribourg.—Le pèlerinage au tombeau du B. P. Canisius a eu lieu le 18 août au milieu d'un concours immense.

Fribourg est bien, comme l'a dit le correspondant de l'*Univers*, qui nous en rend compte, une véritable oasis chrétienne, au milieu non-seulement de la Suisse, mais de l'Europe incroyante ou impie.

En cette journée mémorable, Fribourg, unissant le patriotisme à la foi, célébrait en même temps et la délivrance de l'hérésie par le B. Canisius, et son admission dans la Confédération helvétique.

La veille, malgré un temps affreux, toute la ville était pavoisée, les édifices publics n'étaient pas moins ornés que les maisons particulières, et l'hôtel de ville avait été décoré avec beaucoup de goût. Cette ornementation avait un cachet particulier, ce n'était pas l'éternel drapeau tricolore avec les tristes souvenirs qu'il rappelle ; la Suisse a, outre son drapeau fédéral, les drapeaux de ses cantons et villes ; tous ces drapeaux alternés donnaient un spectacle plein de variété. A côté du drapeau fédéral et des drapeaux cantonaux, le drapeau pontifical était fièrement arboré. Canisius n'a-t-il pas été envoyé à Fribourg par le prédécesseur de Léon XIII ?

Le pèlerinage allemand, très nombreux, conduit par M. le baron de Loë et par trois délégués des Evêques allemands, est arrivé à 4 heures, et a été solennellement reçu.

La journée du 18, favorisée d'un très beau temps qui faisait contraste avec celui de la veille, s'est ouverte par une communion générale des pèlerins allemands et des autres pèlerins arrivés à l'église du collège, celle dont le Bienheureux a commencé la construction. Depuis trois heures du matin, des messes se disaient dans cette église et dans la chambre où est mort saintement Canisius, chambre transformée en chapelle et singulièrement vénérée des Fribourgeois.

Outre les pèlerins allemands, il était arrivé quelques pèlerins de la Hollande ; ils venaient de Nimègue, patrie du Bienheureux, prier sur sa tombe et s'associer à son triomphe.

Il y avait aussi des pèlerins français, pour la plupart anciens élèves du collège de Fribourg ; ils venaient payer une dette de reconnaissance au saint fondateur de la maison où ils avaient reçu une éducation chrétienne.

Pendant toute la matinée, le chemin de fer amenait les pèlerins par centaines ; les convois se succédaient. En même temps, par toutes les routes, arrivaient les paroisses qui n'avaient pas de voie ferrée ou qui, trop voisines, n'avaient pas cru devoir s'en servir.

A huit heures, le défilé commence ; les hommes viennent les premiers, marchant sur trois de front ; ils forment deux groupes, en tête desquelles on lit : France, Allemagne : c'est la France qui ouvre la marche. Quatre anciens soldats du Pape, dans leur brillant costume de la garde suisse, précèdent le cortège ; puis vient la musique de la ville, toujours ce cachet officiel qui surprend et charme les étrangers. Les étudiants catholiques suivent avec leurs bannières française et allemande.

Derrière les étudiants vient le comité d'organisation, c'est-à-dire les membres du gouvernement de ce petit canton catholique qui ne craint pas de s'affirmer hautement religieux et de rendre officiellement hommage à un saint jésuite. Les pèlerins du canton de Fribourg défilent rangés par districts et par paroisses ; toutes les paroisses sont largement représentées. Ces paysans sont là groupés derrière leurs curés ; ils marchent dignes et fiers, en hommes qui ont pleine conscience de ce qu'ils font.

Les pèlerins de langue allemande défilent ensuite ; ils sont précédés, comme ceux de la langue française, par le comité d'organisation, où se trouvent encore des membres du gouvernement.

Les femmes venaient les dernières, dans leurs costumes variés, marchant avec un ordre admirable.

L'affluence des pèlerins était telle que les cérémonies ont dû être organisées dans quatre églises. On évalue à 20,000 le nombre de personnes venues des divers districts de Fribourg.

A la collégiale de Saint-Nicolas, le R. P. Fristot, de la compagnie de Jésus, a fait sur le bienheureux Canisius un discours aussi remarquable par le fond que par la forme.

Mgr Cosandey avait accepté la présidence du banquet auquel assistaient la plupart des membres du gouvernement, où régnaient la cordialité la plus grande et l'ordre le plus parfait.

Le premier toast a été porté, en français, au Pape, par Mgr Cosandey ; d'autres ont suivi, en français, en allemand et même en hollandais.

Une note est revenue souvent dans ces divers discours : on admirait l'heureuse exception fournie par le canton de Fribourg, qui, en plein dix-neuvième siècle, présente un gouvernement catholique, fier de s'associer comme gouvernement aux manifestations religieuses et nationales de la population. Aussi un des orateurs a-t-il pu dire que, depuis la mort de l'illustre Garcia Moreno, lâchement assassiné par les sectaires, il n'y a pas au monde, sauf peut-être dans la petite république dominicaine dont le président est un prêtre, un gouvernement capable de faire ce qu'ont fait les autorités fribourgeoises.

Tous les membres du gouvernement qui ont pris la parole, M. Wuilleret, conseiller national, M. Menoud, vice-président du Conseil d'Etat, M. Aeby et M. Chaney, conseillers nationaux, ont affirmé le caractère officiellement catholique du gouvernement de Fribourg.

Après avoir montré " un peuple qui fait usage de sa liberté pour manifester hautement et au grand jour ses convictions religieuses, un peuple jaloux de son indépendance pour les défendre quand elles sont injustement attaquées." M. Menoud, le vice-président du Conseil d'Etat, rappelant très-heureusement les propres paroles du B. Canisius, a montré " l'union la plus intime entre le clergé, le peuple et ses magistrats, union qui a triomphé et triomphera de tous les efforts pour la briser, parce qu'elle a ses assises dans l'égal respect dû aux droits de l'Eglise et aux droits de l'Etat."

A quatre heures, procession des reliques qui ont été portées de la collégiale de Saint-Nicolas à l'église du collège.

A Saint-Nicolas, avant le départ de la procession, le R. P. Croibier, de la Compagnie de Jésus, avait prononcé une allocution sur les devoirs du chrétien comme homme public ; au collège, le R. P. Ramière a parlé de l'apostat de la prière. Comme l'église était trop petite pour contenir la foule, M. l'abbé

Witemann et un autre prêtre ont prêché en plein air. Dans la soirée, après un remarquable discours en allemand du professeur Hass, de Lucerne, nouvelle procession, mais aux flambeaux cette fois. Fribourg n'avait jamais vu une cérémonie de ce genre. Les reliques ont été portées à la collégiale, où l'on a chanté le *Te Deum* et où Mgr Cosandey a donné la bénédiction du Saint-Sacrement.

La réponse d'un habitant de Fribourg à un étranger lui demandant si une pareille affluence ne gênerait pas trop la circulation, peut inspirer à nous Français, les sentiments d'une honte bien grande et d'une envie bien légitime.

"Possible en France! dit-il. Mais en Suisse, monsieur, nous aimons bien que la circulation soit gênée comme cela, et qu'on chante Dieu dans les rues.

Nouvelles étrangères.

Le *Catholic Times*, de Londres, annonce la conversion d'un ministre anglican de Leicester, le Rév. R. B. Sankey. S. Em. le cardinal Manning a reçu lui-même l'abjuration du nouveau converti.

Le Révérend R. L. de Burgh, dernièrement ministre dans le Middlesex, a été reçu dans l'Eglise catholique par le Père Rowe, de l'Oratoire de Brompton. Trois autres ministres anglicans de l'école ritualiste, étant partis d'Oxford pour faire un voyage à Rome, vont être reçus dans l'Eglise, à leur retour par le cardinal Manning, pour faire leur profession de foi catholique.

Le docteur Jules Rouier, un royaliste ardent et militant, bien connu à Marseille, vient de quitter le monde pour entrer à la Trappe.

Il avait été porté sur la liste conservatrice aux dernières élections municipales.

Il est parti samedi pour Aiguebelle, à la suite d'une résolution mûrement réfléchie.

— Une personne éminemment digne de foi écrit du Mont-Dore, en Auvergne, ce qui suit :

"Voici un événement tout récent : Il y a ici, comme dans toutes les villes d'eaux, beaucoup de boutiques foraines en bois, liées les unes aux autres. Parmi elles s'en trouvait une qui vendait de fort mauvais livres, et surtout une brochure horrible contre Pie IX. Il est survenu un orage ; la foudre a mis le feu à toutes ces ordures, a tué la jeune fille, et la mère en est encore malade. Chose étrange, les planches qui abritent les boutiques voisines et contigues n'ont pas souffert le moindre dommage ; de celle de ces malheureuses femmes, il ne reste qu'une poignée de cendres. La population est vivement impressionnée de ce terrible châtement."

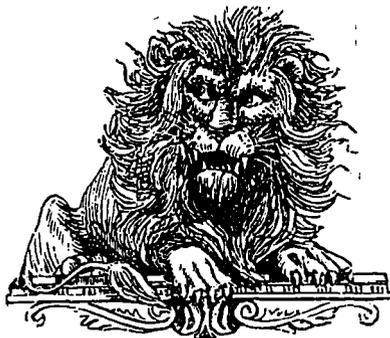
NAISSANCES.

En cette ville, le 20 août dernier, M. L. P. Hébert, ex-Z. P., est devenu père d'une fille.

A St. Jacques de l'Acadian, le 20 août dernier, M. Moïse Melançon, ex-caporal aux Zouaves Pontificaux, est devenu père d'un fils.

Etablie

en 1852.



LORGE & CIE.

CHAPELIERS PARISIENS, en GROS et en DETAIL

21 rue St. Laurent, Montréal

Toujours en mains un assortiment complet de Casques en fourrures, Pelleteries dans les derniers goûts, etc.

LA MAISON DUPUIS FRERES

ETABLIE SUR LA

RUE STE-CATHERINE en 1866.

LA MAISON DUPUIS FRERES

Importe directement ses Marchandises d'Europe et des Etats-Unis.

Deux fois par an, deux des frères DUPUIS vont à l'étranger faire les achats de la maison, et il est aujourd'hui reconnu que cette maison est la mieux assortie de peut-être toute la Puissance.

LA MAISON DUPUIS FRERES

a des contrats spéciaux avec les Manufactures de Tweeds du Haut-Canada, et elle a par conséquent ses Tweeds à grand marché.

LA MAISON DUPUIS FRERES

a l'agence exclusive dans le Canada pour la vente des superbes TISSUS NOIRS et de DEUIL des célèbres Manufactures Européennes Londrill, Wulf & Co., de Bradford, Angleterre, et de Béchard Duluy & Cie., de Lyon, France.

Ce sont ces riches Tissus de Deuil si recherchés dans le monde entier.

Si, à tous ces avantages, on ajoute que la maison DUPUIS FRERES administre ses affaires avec beaucoup d'ordre et d'économie, sans préjudice toutefois au service qui est parfait, on comprendra comment elle peut vendre ses Marchandises aux prix du gros et par conséquent à 20 et 25 par cent meilleur marché que tout autre détailleur.

Le clergé, les communautés religieuses et les maisons d'éducation trouveront toujours à la maison DUPUIS FRÈRES tout ce qui est nécessaire tant pour habillements que pour garnitures de maisons et tentures d'églises.

Une visite est respectueusement sollicitée à la

MAISON DUPUIS FRERES,

605, Rue Ste-Catherine, Coin de la Rue Amherst,

ENSEIGNE DE LA BOULE NOIRE,

MONTREAL.